

Les dérogations scolaires

Une dérogation, c'est quoi ?

Les enfants sont affectés dans les écoles de la ville selon leur adresse. Toutefois, dans certaines circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées, il peut être demandé de scolariser un enfant dans une autre école de la commune sous réserve des places disponibles et des effectifs de l'école souhaitée.

Une dérogation à votre secteur scolaire au sein de la commune peut-être sollicitée si la demande est liée aux motifs suivants :

- Situation professionnelle des parents (lieu de travail/horaires) qui ne permettrait pas de déposer l'enfant dans une école du secteur de domicile ;
- Mode de garde de l'enfant en dehors des heures scolaires : assistante maternelle, famille, ami.e... ;
- Raisons de santé de l'enfant ou de la personne accompagnante.

Elle est accordée pour le cycle maternel (de la petite section à la grande section) ou élémentaire (du cours préparatoire au cours moyen 2).

Elle doit être renouvelée lors du passage de la grande section au cours préparatoire.

Quelle est la procédure ?

- Créer ou mettre à jour votre compte dans l'espace famille sur le site internet internet de la Ville ivry94.fr et, si besoin, contacter le service pôle familles par téléphone ou par mail.

1. Vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école de la commune :

- Télécharger et compléter le formulaire sur le site de la Ville et joindre les pièces justificatives à votre demande. En cas de fratrie (frères et/ou soeurs), télécharger un formulaire par enfant. Si vous n'avez pas la possibilité de le télécharger, contacter le service enseignement.

2. Vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune :

- Contacter la commune souhaitée pour connaître les démarches puis vous rapprocher du service enseignement.

Pièces à fournir

- Formulaire complété (recto verso).
- La photocopie de votre dernière quittance de loyer ou un titre de propriété.
- Une attestation du justificatif de domicile (autre que les parents) gardant l'enfant.
- La photocopie du justificatif de domicile de la personne gardant l'enfant.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en crèche.
- Joindre le contrat si votre enfant est gardé par une assistante maternelle.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en halte-garderie.
- Un certificat médical récent d'un spécialiste en cas de problème de santé de l'enfant ou des parents.
- Une attestation de l'employeur ou une attestation de formation des parents précisant les lieux et horaires.
- Un extrait Kbis auto-entrepreneur.

Adresses utiles

Service Pôle familles

37 rue Saint-Just - 94200 Ivry sur Seine
01 49 60 24 03
pole.familles@ivry94.fr

Dossier à envoyer par courrier :

Mairie d'Ivry-sur-Seine
Service Enseignement
Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Dossier envoyé par mail :

scolaire@ivry94.fr

Renseignements par téléphone :

01 49 60 26 27 / 01 49 60 28 39

Ces procédures
sont valables pour
les enfants de maternelles
et d'élémentaire



Dépôt des dossiers jusqu'au mardi 6 juin 2023
Tous dossiers incomplets et non signés ne seront pas pris en compte.

Transmission du dossier complété aux adresses postales ou courriel citées ci-dessous

Direction Scolarité et Accueils de Loisirs Educatifs

Service Enseignement

Mairie- d'Ivry-sur-Seine - Esplanade Georges Marrane – 94200 Ivry-sur-Seine

Tel : 01 49 60 26 27 ou 28 39 – courriel : scolaire@ivry94.fr

Demande de dérogation

Rentrée scolaire de septembre 2023

PREMIÈRE DEMANDE : OUI NON

NOM DE L'ÉCOLE SOUHAITÉE : _____

Ville (dérogation ailleurs qu'à Ivry sur Seine) : _____

Maternelle Élémentaire

Niveau de classe actuel (obligatoire) : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Enfant concerné (écrire lisiblement) :

Nom et prénom(s) : _____

Date de naissance : ____/____/____ Féminin Masculin

École fréquentée actuellement (obligatoire) : _____

École du secteur de résidence (obligatoire) : _____

Renseignements concernant les parents (écrire lisiblement) :

Cocher la case correspondante

Situation de famille : Mariés – Divorcés - Veuf(ve) – Séparés – Célibataire - Union libre - PACS

État Civil (à remplir entièrement)

	<i>Représentant 1</i>	<i>Représentant 2</i>
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Adresse mail		
☎ portable		
☎ domicile		
☎ travail		

Situation professionnelle

	<i>Représentant 1</i>	<i>Représentant 2</i>
Situation professionnelle (justificatifs obligatoires)		
Adresse employeurs		
Jours travaillés		
Horaires de travail		

